

# RAPPORT ANNUEL LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAIF

2010

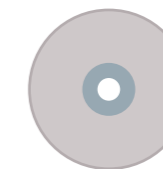
« Le modèle de développement MAIF ? Résolument tourné vers la satisfaction de nos sociétaires ! Ce n'est pas par hasard si nous obtenons le premier prix de la relation client depuis sa création en 2003. Et c'est aussi une véritable satisfaction pour mes collaborateurs, pour moi, ainsi que pour l'équipe militante. J'ai toujours travaillé avec l'envie d'aider nos assurés. Aujourd'hui, je vois la jeune génération œuvrer dans le même esprit et je trouve ça rassurant. »

Nicolas PHILIPON  
Responsable principal  
Délégation d'Angers



ASSUREUR MILITANT.

# Sommaire



Les états financiers sont visibles sur le cédérom clipsé en fin du présent rapport.

- 1** - Le rapport de gestion du groupe MAIF
- 2** - L'organigramme du groupe MAIF
- 3** - Les comptes consolidés
- 4** - Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - extrait

pages

4

8

9

12

# 1- LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAIF

## /// Analyse de l'activité

Dans un contexte de faible reprise de la croissance, le groupe a pu accroître l'équipement de ses sociétaires en épargne et soutenir une évolution favorable en assurance dommages, santé et prévoyance. Ainsi, en dépit, de la comptabilisation d'un montant de taxe exceptionnelle sur la réserve de capitalisation de 26,2 millions d'euros, le résultat net consolidé progresse de 4,7 millions d'euros en 2009 à 18,9 millions d'euros.

### --- Assurance non-vie

Le sociétariat du groupe progresse de 1,1 % (2 945 983 sociétaires au 31 décembre 2010 contre 2 913 381 un an plus tôt) en raison de la croissance de Fila-MAIF et de l'ouverture des statuts de la MAIF. En revanche, la réduction des effectifs de l'Éducation nationale et la réforme de la formation des enseignants ont perturbé l'évolution du sociétariat de la mutuelle.

Les cotisations en non vie s'élèvent à 2 361,1 millions d'euros après 2 306,4 millions d'euros en 2009. Cette évolution modérée (+ 2,4 %) résulte autant de la croissance du parc que des hausses tarifaires modérées sur les contrats autres que VAM, la tarification de ce produit étant restée stable en 2010 après une année de baisse en 2009.

Les charges de prestations d'assurance de l'exercice 2010 diminuent de 1,1 % à 2 109,2 millions d'euros du fait d'une année plutôt favorable en terme de sinistres graves hormis la survenance d'événements climatiques exceptionnels pour la deuxième année consécutive (tempête Xynthia, grêles du Doubs et inondations dans le Var). Le coût total brut de réassurance de ces sinistres est légèrement inférieur à celui des événements survenus en 2009. À l'inverse, la progression des fréquences de sinistralité récurrente au titre des assurances de dommages automobile et habitation confirme la hausse amorcée l'an dernier.

Au global, le rapport charges des prestations d'assurance sur cotisations, tous exercices confondus, s'améliore au 31 décembre 2010 en baissant de 92,5 % à 89,3 %.

Le solde de réassurance devient déficitaire de 3,8 millions d'euros après un bénéfice de 19,4 millions d'euros en 2009. Cette évolution défavorable est principalement due à la moindre prise en charge des événements climatiques exceptionnels de 2010 par rapport à ceux de 2009.

Compte tenu de la réduction des dépenses de charges externes, la progression des frais généraux est modérée (+ 1,8 % à 690,6 millions d'euros) et devient inférieure à celle du chiffre d'affaires, inversant ainsi la tendance observée au cours des dernières années. Ainsi, le ratio combiné s'améliore de 2,5 points à 104,3 %. Toutefois, le ratio frais généraux sur cotisations diminue faiblement en s'établissant à 29,2 % contre 29,4 % fin 2009.

Le montant des produits nets des placements ressort à 166,8 millions d'euros, en progression de 11 millions d'euros par rapport à 2009, soit + 7 %. Le contexte financier de baisse des taux peu favorable notamment sur le marché monétaire, a pénalisé la rentabilité des placements de trésorerie du groupe. L'évolution favorable des OPCVM actions a, quant à elle, permis de réaliser des plus-values sur ces titres.

Le résultat de l'exploitation courante dégagé par le secteur non vie s'élève à 67,5 millions d'euros, en hausse de 57,9 millions d'euros par rapport à 2009.

### --- Assurance vie

Au 31 décembre 2010, le groupe MAIF connaît un développement significatif de son activité vie avec une progression de son encaissement

de 21,9 % par rapport à 2009 à 787,9 millions d'euros du fait de l'effort soutenu du réseau des délégations départementales et de l'action des spécialistes financiers.

Le nombre total net d'adhérents atteint 382 095 au 31 décembre 2010, soit une progression de 7 %.

Après prise en compte des prestations versées et des provisions techniques constituées pour faire face aux engagements futurs, le résultat technique net de réassurance est bénéficiaire de 13,2 millions d'euros contre un déficit de 5,2 millions d'euros en 2009.

Le montant des produits financiers nets de charges progresse modérément (+ 4,4 %) et s'établit à 265 millions d'euros du fait de l'augmentation des plus-values réalisées lors de cessions d'OPCVM actions et de la hausse des revenus des obligations à taux fixe et des obligations indexées sur l'inflation.

En revanche, les frais généraux augmentent de 13,1 % à 42,6 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation courante du secteur vie est positif à hauteur de 16,3 millions d'euros après un déficit de 1,5 million d'euros en 2009.

## /// Situation financière

### --- Placements

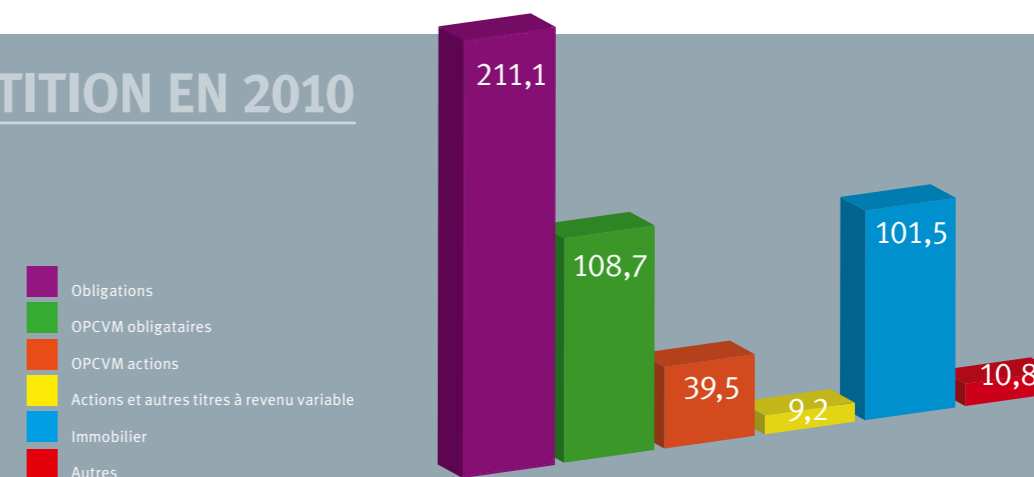
Au 31 décembre 2010, le total des actifs gérés<sup>1</sup> s'élève à 12 446,3 millions d'euros contre 11 644,4 millions d'euros fin 2009.

Répartition des placements		
Placements	En millions d'euros	En pourcentage
Obligations	9 736,0	78,2 %
OPCVM obligataires	709,7	5,7 %
OPCVM actions	889,8	7,1 %
Actions et autres titres à revenu variable	193,1	1,6 %
Immobilier	676,5	5,4 %
Unités de compte	101,6	0,8 %
Autres	139,6	1,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 446,3</b>	<b>100,0 %</b>

Le montant total des plus-values latentes est de 480,8 millions d'euros contre 495,9 millions d'euros fin 2009.

1- Il s'agit du cumul des postes « Placements des entreprises d'assurance », « Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en UC », « Placements des autres entreprises » et « Titres mis en équivalence » figurant à l'actif du bilan.

## LEUR RÉPARTITION EN 2010



## 1 - Le rapport de gestion du groupe MAIF

### Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe MAIF s'établissent à 1 621,5 millions d'euros contre 1 601,2 millions d'euros en 2009 (+ 1,3 %) et se répartissent fin 2010 de la façon suivante :

- Fonds d'établissement : 277,8 millions d'euros
- Réserves consolidées : 1 306,4 millions d'euros
- Report à nouveau : 18,6 millions d'euros
- Résultat, part groupe : 18,7 millions d'euros

### Endettement

Le seul endettement du groupe MAIF correspond aux titres subordonnés remboursables émis en janvier 2005 par Parnasse-MAIF, pour un montant hors groupe de 6,9 millions d'euros (69 000 titres d'une valeur nominale de 100 €) souscrits par la Casden Banque Populaire.

Les intérêts versés en rémunération de ces titres au titre de 2010 se sont élevés à 0,4 million d'euros.

### Provisions techniques

Au 31 décembre 2010, le montant total des provisions techniques brutes de réassurance, y compris les provisions techniques en unités de compte, inscrites au bilan consolidé s'élève à 10 271,2 millions d'euros contre 9 511,3 millions d'euros en 2009.

Les différents postes sont :

- les provisions d'assurance vie hors unités de compte (UC) : 6 332,2 millions d'euros,
- les provisions pour sinistres : 3 130,9 millions d'euros,
- les autres provisions techniques : 568 millions d'euros,

- les provisions pour égalisation : 138,5 millions d'euros,
- les provisions des contrats vie en UC : 101,6 millions d'euros.

Les provisions techniques de l'assurance non vie et de l'assurance vie progressent respectivement de 3,6 % et 10,6 %. Les provisions techniques vie représentent près de 64 % des provisions techniques du groupe MAIF.

### Marge de solvabilité ajustée

Le montant minimal réglementaire de marge de solvabilité, à respecter en application de l'article R 334-41 du Code des assurances, s'établit à 761,5 millions d'euros.

Le montant des éléments constitutifs de la marge de solvabilité définis à l'article R 334-42 du Code des assurances<sup>2</sup> s'élève à :

- 1 632,5 millions d'euros hors prise en compte des plus-values latentes et du rappel de cotisations (taux de couverture = 214,4 % contre 222,7 % en 2009),
- 2 291,7 millions d'euros avec prise en compte de ces plus-values et du rappel des cotisations variables de la MAIF (taux de couverture = 301,0 % contre 315,4 % en 2009).

## Utilisation d'instruments financiers à terme

Seule Parnasse-MAIF a recours à des instruments financiers à terme en direct.

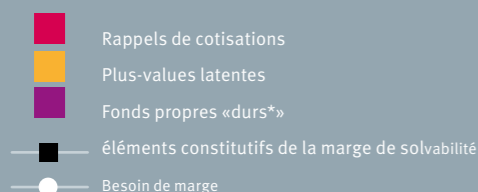
Le conseil d'administration de Parnasse-MAIF a décidé, lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> avril 2010, de reconduire la procédure d'appels d'offres et de souscription de couvertures financières pour une période d'un an, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2011.

## Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

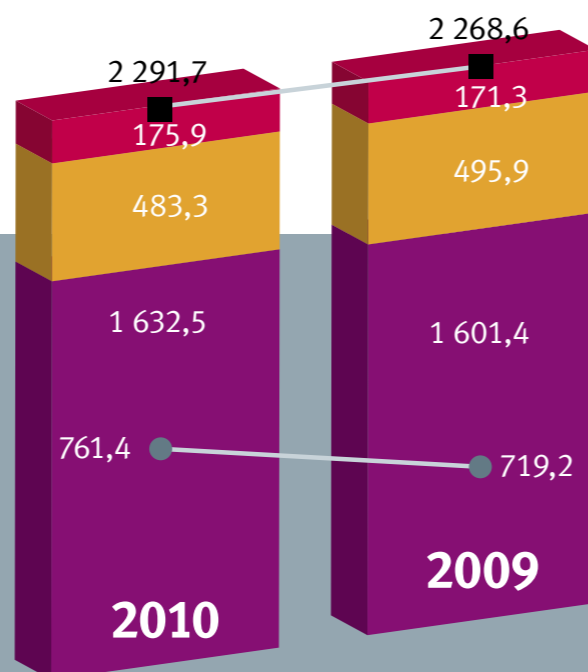
Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture des comptes consolidés et la date à laquelle ce rapport est établi.

2- Y compris les titres subordonnés remboursables émis par Parnasse-MAIF auprès de la Casden Banque Populaire.

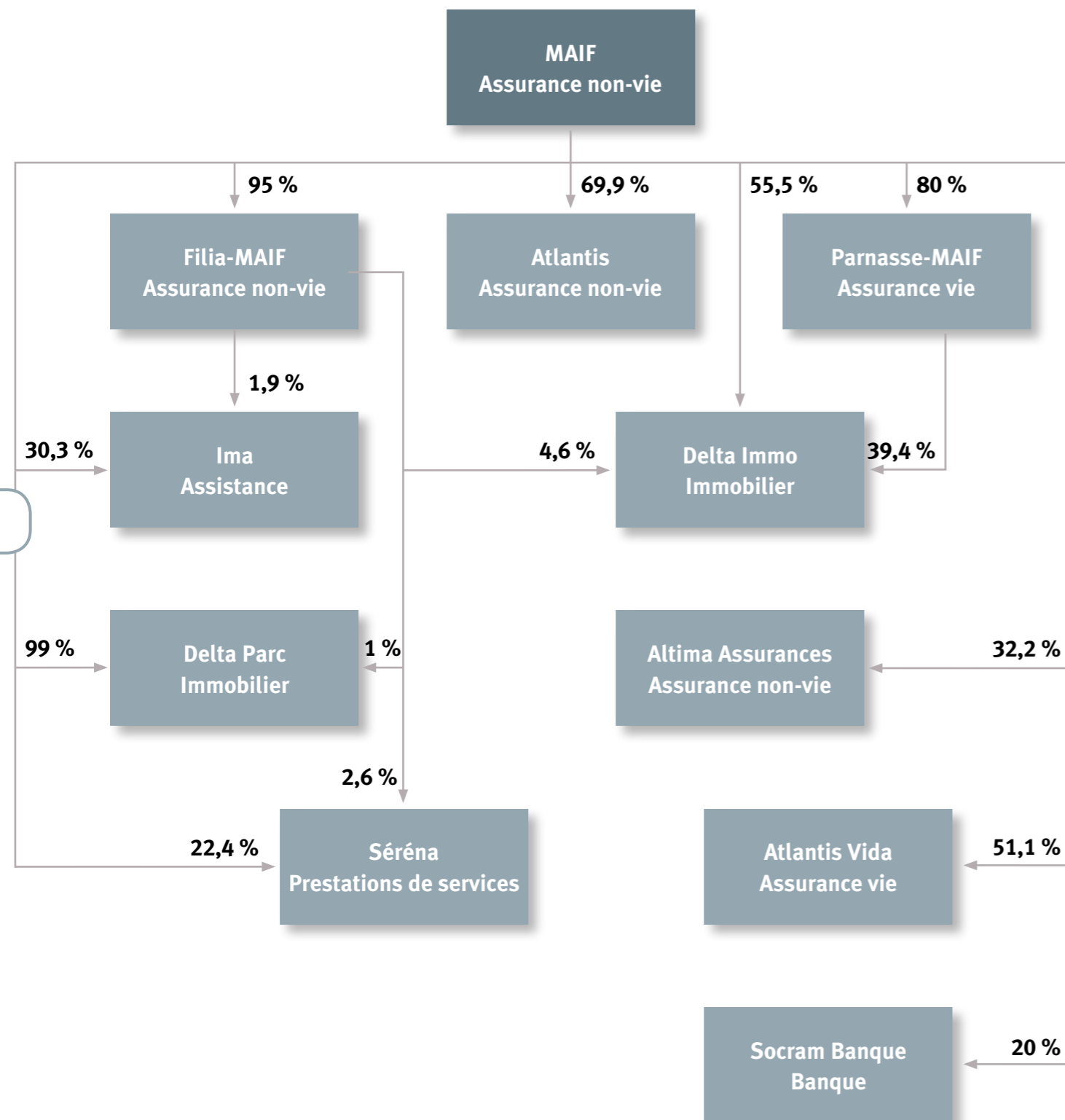
## REPRÉSENTATION DE LA MARGE DE SOLVABILITÉ AJUSTÉE



\* Les fonds propres «durs» correspondant à l'addition des fonds propres groupe, des intérêts minoritaires et des passifs subordonnés auxquels sont soustraits la participation dans des établissements de crédit et les éléments incorporels du bilan.



## 2- L'ORGANIGRAMME DU GROUPE MAIF AU 31/12/2010



## 3- LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2010

/// Le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010\*

\* Chiffres en milliers d'euros.

	Activités assurance non-vie	Activités assurance vie	Total exercice 2010	Total exercice 2009
Cotisations émises	2 364 071	787 869	3 151 940	2 955 836
Variation des cotisations non acquises	- 2 968		- 2 968	- 2 975
Cotisations acquises	2 361 103	787 869	3 148 972	2 952 861
Autres produits d'exploitation	3 673	281	3 954	8 155
Produits financiers nets de charges	166 817	264 971	431 788	409 664
<b>Total des produits d'exploitation courants</b>	<b>2 531 593</b>	<b>1 053 121</b>	<b>3 584 714</b>	<b>3 370 680</b>
Charges des prestations d'assurance	- 2 109 150	- 997 336	- 3 106 486	- 3 000 849
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 3 790	- 901	- 4 691	18 689
Charges de gestion	- 351 173	- 38 710	- 389 883	- 380 509
<b>Total des charges d'exploitation courantes</b>	<b>- 2 464 113</b>	<b>- 1 036 947</b>	<b>- 3 501 060</b>	<b>- 3 362 669</b>
<b>Résultat de l'exploitation courante</b>	<b>67 480</b>	<b>16 174</b>	<b>83 654</b>	<b>8 011</b>
Autres produits nets des activités d'assurance			- 6 536	- 5 404
Autres produits nets des activités hors assurance			2 132	760
Résultat exceptionnel			- 6 671	2 681
Impôts sur les bénéfices			- 53 091	- 408
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>			<b>19 488</b>	<b>5 640</b>
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence			- 452	- 860
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition			- 163	- 81
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>			<b>18 873</b>	<b>4 699</b>
Part revenant à l'entreprise consolidante			18 738	5 219
Part revenant aux intérêts minoritaires			135	- 520

## 3. Les comptes consolidés au 31/12/2010

\* Chiffres  
en milliers d'euros.

## /// Le bilan consolidé au 31 décembre 2010\*

Actif	2010	2009
Écarts d'acquisition	1 219	1 381
Actifs incorporels	52 951	45 504
Placements des entreprises d'assurance	11 918 280	11 390 865
terrains et constructions	357 942	382 720
placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	91 641	86 574
autres placements	11 468 697	10 921 571
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	101 615	85 546
Placements des autres entreprises	358 428	107 491
Titres mis en équivalence	68 000	60 547
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	258 198	249 293
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	82 632	126 965
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	22 528	111 469
Autres créances	523 499	502 981
Autres actifs	37 263	39 444
immobilisations corporelles	37 263	39 444
autres		
Comptes de régularisation - Actif	209 936	204 339
frais d'acquisition reportés	2 459	2 386
autres	207 477	201 953
Différences de conversion		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 634 549</b>	<b>12 925 825</b>

Passif	2010	2009
Capitaux propres du groupe	1 621 471	1 601 183
fonds d'établissement	277 832	277 561
réserves	1 306 363	1 278 427
report à nouveau	18 538	39 976
résultat de l'exercice	18 738	5 219
Intérêts minoritaires	83 301	82 999
Passifs subordonnés	6 900	6 900
Provisions techniques brutes	10 169 580	9 425 724
provisions techniques vie	6 462 532	5 848 730
provisions techniques non-vie	3 707 048	3 576 994
Provisions techniques en unités de compte	101 615	85 557
Provisions	48 304	42 966
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	967 551	992 200
Dettes représentées par des titres		
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	45 761	124 633
Autres dettes	590 042	563 663
Comptes de régularisation - Passif	24	
Différences de conversion		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 634 549</b>	<b>12 925 825</b>

Engagements reçus et donnés	2010	2009
Engagements reçus	3 052 517	3 235 961
entreprises d'assurance	3 050 581	3 235 961
autres entreprises	1 936	
Engagements donnés	223 771	223 986
entreprises d'assurance	223 771	223 986
autres entreprises		

## 4- LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXTRAITS

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société d'assurance mutuelle MAIF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ... Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 24 de l'annexe concernant l'étalement des commissions versées aux apporteurs d'affaires et aux frais annexes au crédit.

### ... Justification de nos appréciations

Le contexte d'élaboration des comptes reste particulièrement difficile, notamment du fait de la persistance d'un environnement économique dégradé et incertain, et de l'évolution de la crise financière qui comporte désormais des ramifications monétaires au sein de la zone euro. C'est dans ce contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières qu'en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'Assurance à l'actif et au passif du bilan consolidé de la MAIF sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment certaines provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les notes 8 et 15 de l'annexe. Nous avons examiné les hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés au regard notamment de l'expérience de la société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Votre groupe constitue également des provisions pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres, tel que décrit sous le titre « actions et autres titres à revenu variable » au chapitre « placements » figurant dans la note 7 de l'annexe.

Nous avons examiné l'évaluation des provisions pour dépréciation à caractère durable et pour risque de contrepartie, et en particulier leur cohérence avec les horizons de détention et la capacité de la MAIF à détenir ses titres à revenu variable sur ces horizons.

- Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés et évalués selon les modalités définies dans la note 17 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités d'évaluation qui tiennent compte de la nature des différences fiscales, des prévisions établies par le groupe et de ses intentions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ... Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 16 mai 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit


Frédéric Trouillard-Mignen

Yves Nicolas

Deloitte & Associés

Dominique Laurent

José-Luis Garcia

Document imprimé sur papier Cyclus Print 100 % recyclé et blanchi sans chlore. Ce papier bénéficie des labels de qualité environnementale suivants :  
Ange bleu [www.blauer-engel.de](http://www.blauer-engel.de), Cygne nordique [www.ecolabel.dk](http://www.ecolabel.dk)  
Ecolabel européen [www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)  
La papeterie qui fabrique ce papier est certifiée Iso 14001 et enregistrée Emas.  
L'imprimerie Rochelaise respecte les normes du label  **IMPRIM'VERT**,  
garant de son engagement en faveur de l'environnement.

**MAIF** - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9  
**Filia-MAIF** - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré RCS Niort B 341 672 681  
79076 Niort cedex 9  
Entreprises régies par le Code des assurances

**[www.maif.fr](http://www.maif.fr)**



**ASSUREUR MILITANT.**